

Profil de baignade de la plage de la Pointe de Gilberge

QUALITE DE L'EAU DE Baignade

Année	2017	2018	2019	2020
Classement directive 2006/7/CE	Excellente qualité	Excellente qualité	Excellente qualité	Excellente qualité

Aucune fermeture de baignade ces dernières années

INVENTAIRE DES SOURCES DE POLLUTION

Principales sources de pollution :

- **Sources les plus importantes :**
 - Absence de source de contamination majeure
- **Sources mineurs :**
 - Rejets d'eaux pluviales lors de très fortes pluies
 - Animaux sauvages / domestiques en cas de non-respect de l'interdiction d'accès à la plage

Surveillance :

*Pas de surveillance de la baignade
Responsable de la baignade
Mairie de l'île d'Yeu, Mr NOURY*



Rampe de mise à l'eau



Pêche à pied



Zone de baignade

**Chiens interdits sur la plage en
saison estivale (du 15/06 au 15/09)
de 11h à 21h**

**Chevaux interdits sur la plage en
saison estivale (du 01/04 au 30/09)
de 11h à 21h**



ACTIONS MISES EN ŒUVRE PAR LA COMMUNE

- **MISE EN PLACE DE MESURE DE PROCESSUS D'ALERTE ET DE GESTION ACTIVE EN CAS DE POLLUTION**
 - Tenue d'un cahier de baignade : observation et analyse des évènements
 - Assainissement collectif : Poursuite des contrôles de branchements et suivi des postes de relevage
 - Assainissement non collectif : Poursuite des contrôles de dispositifs

En cas d'observation d'une pollution et pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter la Mairie de l'île d'Yeu (02 51 59 45 45)